

Renvoi au comité de Commerce et approvisionnements de l'adresse de la société de Conches (Eure), lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Commerce et approvisionnements de l'adresse de la société de Conches (Eure), lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 13;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16416_t1_0013_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

nement? Le modérantisme aussitôt y porte une inhabile et audacieuse main, pour enrayer d'abord le char de la Révolution, et lui donner ensuite une direction rétrograde. Vous voulez assurer l'indestructible solidité de la République? Vous n'imiterez donc point Solon dont le caractère faible et trop confiant replongea Athènes dans l'esclavage; vous continuerez à prendre pour modèle Licurgue dont l'inflexible sévérité devint à Sparte la base inébranlable de la République. Vous hâterés ainsi l'heureuse époque où la chute des tyrans et de leurs esclaves nous permettra de jouir du bonheur sous la protection des paisibles loix de la démocratie et sous le tranquille ombrage de l'arbre de la liberté et de l'olivier de la paix.

Nous apprenons qu'une main parricide a violé la représentation nationale dans la personne de l'un de ses membres. Combien sont mal calculées les espérances impies de nos ennemis sur l'assassinat. Le crime qui verse le sang d'un législateur ne fait qu'exalter les vertus du Peuple.

N. BERNET, DAMOUR, A. PROSE.

10

La société populaire de Conches, département de l'Eure, remercie la Convention nationale du décret qui proroge la loi bienfaisante du *maximum*, et du dernier arrêté du comité de Salut public sur l'approvisionnement des marchés. Elle se plaint en même temps de la cupidité effrayante des égoïstes, de l'infraction du *maximum*, de la négligence des corps constitués sur cet objet, et du prix excessif des denrées de première nécessité.

[Elle promet de dénoncer courageusement tout égoïste, tout malveillant, toute autorité constituée qu'elle verra enfreindre les loix.] (16)

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Commerce et approvisionnements (17).

11

Le conseil-général de la commune de Fours, département de la Nièvre, applaudit au supplice de Robespierre, d'Hébert, de Brissot et de leurs complices, et sollicite un décret qui ordonne que, vu le peu de biens communaux de Fours, et les pères de familles qui composent cette commune ne pouvant être regardés comme propriétaires, il leur sera vendu pour 500 L de biens d'émigrés conformément aux lois.

(16) *Rép.*, n° 9.

(17) *P.-V.*, XLVI, 46. *Bull.*, 6 vend.; *Rép.*, n° 9.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Domaines nationaux (18).

12

La commission des revenus nationaux informe la Convention que le département du Haut-Rhin vient de lui annoncer que le recouvrement de la contribution patriotique était terminé dans son ressort; elle observe que ce département est le seul où cette contribution, ouverte depuis près de 5 ans, soit entièrement acquittée.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (19).

13

Les citoyens du district de Cluses [Mont-Blanc] font hommage à la Convention nationale, pour les défenseurs de la patrie, de 2 755 chemises, 96 paires de bas, 55 cols, 3 mouchoirs, 7 vestes ou gilets, 4 culottes, 5 paires de souliers, 12 bonnets, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[*L'agent national du district de Cluses à la Convention nationale, le 27 fructidor an II*] (21)

Citoyens,

Les soldats de la liberté ont purifié le sol de la République trop longtemps souillé : les tyrans pâlissent sur leurs trônes chancellans : la Convention nationale écrase les traîtres, étonne l'univers, tous les républicains se disputent l'honneur de faire des offrandes à la patrie; les habitans du district de Cluses partagent leurs vêtements avec les défenseurs de la cause du peuple; ils me chargent de faire hommage à la Convention de 2755 chemises, de 96 paires de bas, de 55 cols, de 3 mouchoirs de poche, de 7 vestes et gilets, de 4 culottes, de cinq paires de souliers et de douze bonnets qui viennent d'être versés dans les magasins militaires.

Pères de la patrie, restés à votre poste jusqu'à ce que la tyrannie et les tyrans soient foudroyés; c'est là le vœu d'un peuple qui vous chérit, ce n'est qu'à ce prix qu'il veut des assemblées primaires.

Salut, union et respect.

DUFRESNE, *agent national*.

(18) *P.-V.*, XLVI, 46. *Bull.*, 13 vend. (suppl.).

(19) *P.-V.*, XLVI, 46-47. *Bull.*, 6 vend. (suppl.); *J. Fr.*, n° 729.

(20) *P.-V.*, XLVI, 47. *Bull.*, 7 vend. (suppl.).

(21) C 321, pl. 1339, p. 16.